

Fiche CCP

Date de révision de la fiche CCP : **12/11/2013**

Etape :	DESINSECTISATION			
Produit concerné :	Tous			
N° CCP : 4	Résidus d'insecticides			
Mesure de maîtrise				
Respect de la dose prescrite				
Action de surveillance				
Descriptif : Comparaison entre la quantité réelle de produit utilisé et la quantité théorique	Responsabilité : Chef de silo			
Fréquence de surveillance : A chaque traitement du grain	Procédure/mode opératoire : Désinsectisation grain et locaux	Enregistrement : Fiche de non-conformité		
Limite critique		Mesure corrective		
Selon graphique de contrôle de poids par produit et/ou pompe doseuse (dose acceptable pour grains filière et oléagineux = 0)				
Zone acceptable	Vérification des matériels (appareil de désinsectisation et manutention) et maintenance curative.			
Zone CCP	Vérification des matériels (appareil de désinsectisation et manutention) et maintenance curative. <u>Sort réservé au produit</u> : Décision d'une durée d'isolement supérieure à la durée normale / blocage en attente d'analyse LMR. Déclassement/destruction grains filière et oléagineux traités			
Zone de traitement inefficace	Vérification des matériels (appareil de désinsectisation et manutention) et maintenance curative. <u>Sort réservé au produit</u> : Contrôle visuel / re-traitement avec une autre matière active si présence d'insectes.			
Mesures préventives globales				
Maintenance et étalonnage du matériel de désinsectisation. Sensibilisation du personnel au respect des doses et interdiction de traitement. Choix d'un insecticide homologué.				